



**HAL**  
open science

## Psychologie et orientation : une relation étroite au vécu éclaté. Le cas du conseiller d'orientation psychologue

Michel Boutet

### ► To cite this version:

Michel Boutet. Psychologie et orientation : une relation étroite au vécu éclaté. Le cas du conseiller d'orientation psychologue. Travaux & documents, 1999, Psychologie et éducation, 12, pp.81–96. hal-02178592

**HAL Id: hal-02178592**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02178592>**

Submitted on 2 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Psychologie et orientation : une relation étroite au vécu éclaté. Le cas du conseiller d'orientation psychologue

---

MICHEL BOUTET<sup>1</sup>

Tout un chacun à travers son histoire personnelle véhicule des images de l'Orientation et de la Psychologie, tant ces mots connus de tous, nous impliquant tous, revêtent une forte charge affective (liée à notre propre histoire ou à celle de nos proches).

De ce fait la perception du rôle tenu par les professionnels dissimulés derrière l'un ou l'autre de ces concepts est très variable, à l'image de la réalité.

Un essai de clarification paraît d'autant plus intéressant que la diversité signalée se retrouve chez les professionnels qui cumulent les deux concepts : les actuels Conseillers d'Orientation Psychologues qui de par la variabilité de leurs pratiques dans le temps et dans l'espace, se sont toujours préoccupés de leur identité et par conséquent de l'image donnée-reçue.

Les thèmes de congrès de l'ACOF<sup>2</sup> (devenue ACOP<sup>3</sup>) en témoignent : en 1984 « Psychologue, société et Orientation » et expriment comme le disait R. Ballion « la constante auto-analyse, en direction d'une recherche d'identité individuelle et collective, d'une corporation aux prises avec les évolutions vertigineuses de la société ».

Signalons d'emblée que les Conseillers d'Orientation Psychologues sont l'expression actuelle de la plus ancienne corporation de psychologues praticiens, née il y a 70 ans de problèmes... d'orientation professionnelle que nous expliciterons plus loin. Elle a obtenu la reconnaissance officielle du titre de Psychologue en 1995 !

- 
1. Michel BOUTET est Conseiller d'Orientation Psychologue au Service Commun d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'université de La Réunion.
  2. ACOF : Association des Conseillers d'Orientation de France.
  3. ACOP : Association des Conseillers d'Orientation Psychologues.

Nous allons essayer de voir comment l'histoire sociale, économique, l'évolution du travail, le mouvement des idées, l'évolution de la psychologie au cours du siècle écoulé peuvent aider à clarifier la relation Psychologie-Orientation.

## DE LA PSYCHOLOGIE

« Discipline convoitée, métier déprécié » (G. Pithon)

Voilà le réel paradoxe que les psychologues professionnels doivent dépasser pour construire leur identité. En effet tout le monde peut se dire psychologue (adjectif) et peut par ailleurs avoir accès à certaines connaissances dans le domaine – les études et ouvrages de vulgarisation ont d'ailleurs du succès.

Etre psychologue peut donc relever de qualités naturelles et/ou de savoirs à la portée de tous, ce qui rend la reconnaissance sociale difficile. La difficulté s'accroît de l'aspect magique que prend souvent la demande : le problème doit être réglé, et vite, de surcroît. Pour distinguer les Psychologues des mages-des-boîtes-à-lettres, une loi de juillet 85 assure la protection du titre à travers l'exigence de formation préalable (diplôme de 3<sup>e</sup> cycle Universitaire) mais elle ne caractérise pas les activités, voire les actes, de la profession ; elle se contente de préciser que psychologue peut être assorti d'un qualificatif (... conseiller d'orientation par exemple).

L'ANOP<sup>4</sup> recommande d'ailleurs, dans son code de déontologie, un effort général de clarification des missions et des rôles dans la perspective d'une meilleure identification.

Pourquoi ce flou dans la définition du métier de psychologue ? Une des raisons est sans doute à chercher dans un découpage des spécialités enseignées qui apparaît peu fonctionnel par rapport à l'intervention des professionnels : la pertinence entre champs d'étude et d'exercice n'est évidente qu'au travers de la psychologie du travail, mais on connaît deux champs essentiels, bien cadrés : la Santé et l'Éducation qui font référence plus ou moins à l'ensemble des « chapelles » (?) : psychologie de l'enfant, différentielle, cognitive, sociale, thérapeutique... Si l'on ajoute à cela une revalorisation de la clinique à l'image plus ou moins confondue avec la psychanalyse l'obscurité s'accroît, alors qu'en réalité la psychologie clinique est une méthode transversale qui ne saurait être confondue avec la psychologie de la santé !

4. ANOP : Association Nationale des Organisations de Psychologues.

Dans le *Vocabulaire de la psychologie*, Lagache donne la définition suivante de la clinique :

« La psychologie clinique est une science de la conduite humaine fondée principalement sur l'observation et l'analyse approfondie des cas individuels, aussi bien normaux que pathologiques et peut s'étendre à celle des groupes »...

Il s'agit d'une méthode d'approche qui, sans être la seule, paraît adaptée à la pratique des Psychologues de l'Éducation dont font partie des Conseillers d'Orientation Psychologues à côté des Psychologues Scolaires.

#### DE L'IMAGE DONNÉE-REÇUE

Depuis toujours les COP souffrent d'un déficit de ce point de vue : perçus souvent comme des informateurs, utilisés par ailleurs comme bouc-émissaires des dysfonctionnements de l'orientation, et dispersés sur tous les fronts. Cette vision à l'emporte-pièce montre bien la nécessité de clarifier leur image. En retour, la pertinence de leur travail ne pourrait que s'améliorer. En effet, œuvrant en institution, les COP doivent s'intégrer à des équipes, ce qui nécessite l'affirmation de leur complémentarité grâce à la spécificité de leurs compétences. L'implication plus grande des professeurs dans l'orientation des jeunes pose avec force la question du partage de celles-ci. Rappeler par exemple que la psychologie n'est pas seulement la psychothérapie mais que le travail psychopédagogique du projet, qui peut transformer chez un adolescent sa propre image et l'aider à donner du sens aux apprentissages scolaires en direction d'objectifs, est aussi du domaine de la psychologie ; préciser que personnaliser l'information offerte aux élèves, en tenant compte de la connaissance des représentations et des valeurs qu'ils ont, c'est encore de la psychologie.

Ces deux exemples de situations professionnelles de COP impliquent à un moment ou à un autre un entretien individuel que l'on pourrait qualifier d'accompagnement psychologique au profit de jeunes pris entre deux réalités : la recherche de leur expression personnelle en devenir et la compétition sociale et les contraintes extérieures. Il semble bien que nous tenions là une spécificité de la fonction : engager un individu dans la voie d'une prise en charge dynamique de ses propres interrogations - cela ressemble fort à de la psychologie !

A ce niveau du développement il paraît opportun, à propos d'image donnée-reçue, d'apporter un éclairage sur la formation qui conduit depuis 1991 à l'obtention du DECOP : Diplôme d'Etat de Conseiller d'Orientation Psychologue.

Jusqu'en 1990, il n'y avait pas d'exigence préalable de connaissances en psychologie mais la plupart des étudiants avaient cette spécificité (seul le DEUG était alors exigé). Recrutés désormais sur concours parmi des titulaires d'une licence de psychologie les étudiants suivent deux ans de formation (1000 heures d'enseignement, 20 semaines de stages, plus un travail d'étude et de recherche).

Les 1000 heures d'enseignements sont consacrées pour moitié à la psychologie de l'orientation et pour le tiers à l'approche socio-économique et institutionnelle de l'orientation, 150 heures étant dévolues au recueil et traitement statistique des données appliquées à l'orientation. Le titre de psychologue a été reconnu au DECOP en 1995, à côté d'environ 50, DEA, DESS, et quelques autres diplômes. Si la formation de psychologue de l'orientation a une... spécificité très affirmée, première étape réussie, les textes officiels concernant les pratiques laissent, eux, beaucoup de place au choix – sans jamais user du vocable psychologie, au mieux de la périphrase « techniques propres » (!).

Il reste donc encore à préciser un métier très diversifié dont la définition peut paraître floue malgré – ou en raison de – la préoccupation constante des personnels signalée en introduction. Comment en est-on arrivé à ce « flou » 3/4 siècle après la première consécration administrative instituant l'Orientation Professionnelle (le 26/09/1922) ?

S'est-il construit naturellement, dans l'ordre de choses ? est-il un handicap ? contribue-t-il au contraire à l'adaptabilité d'une fonction caractérisée à la frontière tant du système éducatif que de l'insertion professionnelle ? La psychologie y est elle pour quelque chose ?

L'adaptabilité paraît incontestable si l'on se réfère à la longévité du Corps malgré le constat, ces dernières années, de la contradiction entre des textes officiels qui valorisent de plus en plus l'orientation dans le processus éducatif (droit à l'orientation depuis 1989) et la régression du Corps en termes d'effectifs.

Les psychologues n'ont jamais pénétré facilement l'institution éducation – ce constat mériterait à lui seul une étude – et

pourtant, une acceptation institutionnelle faciliterait la lisibilité des rôles et compte tenu des problèmes de société actuels un élargissement de la variété des interventions deviendrait possible.

#### BRÈVE HISTOIRE DE LA NAISSANCE D'UN NOUVEAU MÉTIER

Quand ? Comment ? Et pourquoi s'est réalisée la connexion entre Psychologie et Orientation ?

Dans le *Recueil des Lois et Règlements de l'Éducation Nationale*, les textes fondamentaux concernant l'Orientation sont introduits dans les termes suivants :

« L'Orientation Scolaire et Professionnelle est née de la conjonction de bonnes volontés individuelles et des progrès de la psychologie scientifique au début du XX<sup>e</sup> siècle », pour n'être « consacrée » (*sic*) que par le décret du 26/9/1922 sur un plan administratif.

Comment ont pu émerger ces « bonnes volontés individuelles » ? En effet, jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle avant la 1<sup>re</sup> révolution industrielle, l'orientation était « naturelle » : les parents décidaient pour leurs enfants en fonction des règles valeurs ou lois de leur milieu d'appartenance. Le monde évoluait peu, l'information circulait peu et malgré les divers fléaux, guerres, épidémies... les enfants devaient connaître le monde de leurs parents. Leurs choix étaient limités car induits par l'environnement immédiat dans lequel ils vivaient. Pour utiliser la terminologie actuelle, les parents pouvaient donc observer directement le comportement de leurs enfants, apprécier – évaluer – leurs capacités et les « affecter » après information sur les possibilités de placement proche (préfiguration du concept de réseau si nécessaire de nos jours pour l'insertion professionnelle). L'affectation sociale est ainsi régulée implicitement jusqu'au moment où la société exige un autre niveau du travail et donc une autre répartition des individus. A partir de là, un système de formation apparaît indispensable et le problème de sa liaison avec le système de production déterminant. L'industrialisation va conduire (loi Le Chapelier de 1791) à l'abolition du système des corporations devenu un obstacle face à l'évolution des techniques : le travail s'émiette et les qualifications exigées changent, la formation des travailleurs se désorganise la main d'œuvre qualifiée fait défaut et freine le développement économique. La structuration de l'apprentissage devient indispensable, l'orientation professionnelle doit participer de cette renaissance en même temps qu'un système de formation adapté.

Au niveau national, l'enseignement vers la vie active, d'abord éphémère Enseignement Spécial des lycées entre 1865 et 1880 transformé en sections Professionnelles des Ecoles Primaires Supérieures, n'est en fait que du pré-apprentissage (prolongement des travaux manuels bois et fer des écoles primaires) donc inadapté. Les entreprises ne pouvant former elles mêmes leur personnel, l'Etat ne donnant pas de réelle formation pratique il y a crise de la formation professionnelle. Il n'existe alors que quelques Ecoles d'Apprentissage sous tutelle du ministère du commerce, médiocres car mal financées par l'Instruction Publique. En bref, ça marche très mal et la masse des adolescents entre dans la vie active sans formation professionnelle : les Ecoles Pratiques du Commerce et de l'Industrie (EPCI) ancêtres des Collèges Techniques ne forment qu'une élite de cadres moyens et les cours professionnels privés sont chers. Ils ont donc un impact limité. Ce n'est qu'en 1919 que la loi Astier (sur un projet de 1905) considérée comme la Charte de l'enseignement technique institue les cours professionnels... qui laissent aux patrons la formation pratique ! Signalons au passage une constante de l'état Français à ne pas valoriser les formations professionnelles et, quand il en a l'intention, c'est irrémédiablement pour les tirer vers le haut par surdosage en enseignements généraux. Aussi en 1920, après la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale. L'enseignement technique tente de s'organiser pour faire face à la production qui a des exigences puissantes ; il s'agit de réparer les ruines de guerre malgré les pertes humaines. Il faut donc une forte productivité (outré une immigration massive) qu'exprime le Ministre du Travail de l'époque : « en organisant la meilleure répartition possible des valeurs humaines entre les divers ordres d'activité ». Se dessine alors la nécessité de sélection professionnelle, mais les pionniers vont tout de suite nuancer en parlant d'Orientation Professionnelle (OP). Pour Henri Piéron la sélection est une tâche négative répondant à la demande de l'employeur, l'Orientation Professionnelle est plus complexe, c'est une tâche positive plus longue qui doit établir la liste des métiers que pourrait faire un individu. On sent une éthique derrière la contribution à la répartition sociale des individus.

L'OP se situe donc à l'origine au sortir de l'école. L'orientation scolaire proprement dite sera beaucoup plus tardive, et elle sera basée sur la sélection des meilleurs. Au sortir des tranchées, « Les compagnons de l'Université nouvelle » veulent une réforme totale de l'Université car pour que la France gagne la paix elle doit

travailler plus et mieux, que tous soient instruits et « que les meilleurs soient tirés de la file et mis à leur vraie place qui est la première ». Cet humanisme idéaliste n'est alors pas opposé au réalisme économique, les deux se rejoignant à l'époque dans le « modèle social » d'aide aux personnes, moteur des pionniers de l'orientation. C'est dans le sillage de la Loi Astier que paraîtra la circulaire de 1922 déjà citée instituant l'orientation professionnelle. Extraits des deux premiers articles : L'OP est l'ensemble des opérations qui précèdent le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et dans l'industrie et qui ont pour but de révéler leurs aptitudes physiques morales et intellectuelles. Des recherches scientifiques sont prévues par l'intermédiaire du CNAM<sup>5</sup> via la chaire d'OSTH<sup>6</sup>. Apparaît alors (outre le Taylorisme) la prise en compte des conduites humaines de manière rationnelle en direction de l'activité professionnelle...

#### QU'EN EST-IL ALORS DE LA PSYCHOLOGIE ?

Elle s'écarte progressivement de sa nature métaphysique traditionnelle. Elle va devenir scientifique. On notera que cette évolution converge avec un aspect du positivisme qui pose la question de savoir, comment les phénomènes se déroulent ? Apparaît alors la nécessité d'étudier la vie mentale à travers des réalités palpables. Biologie et psychologie amorceront le mouvement. Le courant évolutionniste ajoutera l'importance du rôle de mécanismes d'adaptation – sélection concernant individus et société – qui influencera d'ailleurs les conceptions de l'intelligence développées par Binet et Claparede au début du siècle.

La mesure des phénomènes psychologiques – préoccupation déjà importante au 19<sup>e</sup> siècle – avait préparé le terrain de la psychologie scientifique c'est le cas des travaux de Fechner à Catell en passant par Wundt et Galton. Signalons que ce dernier très attaché à l'étude des différences individuelles a été amené à innover sur le plan méthodologique. Grâce à lui on a pu par la suite quantifier, corrélérer et évaluer la fidélité et la validité des tests... aspects essentiels des applications de la psychologie aux problèmes d'OP.

Les pionniers, praticiens-chercheurs, pas toujours satisfaits de leur seule pratique sociale jugée peu valide (entretien, information,

---

5. CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers.

6. OSTH : Organisation Scientifique du Travail Humain.



action sociale) utilisèrent la médecine et la psychologie scientifique naissante dans le but de rendre leurs actions plus efficaces en se souciant, principalement, des différences qualitatives entre les individus – laissant de côté l'évaluation d'un niveau global d'intelligence (préoccupation de Binet dès 1906). Le pionnier en l'espèce est le psychiatre E. Toulouse (1904). Dans sa « Technique de psychologie expérimentale » on trouve des techniques de mesure des sensations, de la mémoire, de l'attention... des épreuves de psychologie et quelques techniques d'évaluation de « l'affinité synthétique » : le raisonnement. Le but poursuivi est la possibilité d'examen individuels étendus attribuant à des individus « comme des formules numériques relatives à leurs opérations mentales et même des coefficients personnels » ; « par ailleurs toutes les expériences doivent être strictement comparables, en sorte que des mesures obtenues à des moments différents sur des sujets différents et par des expérimentateurs différents puissent s'unir pour former une moyenne ou se différencier comme deux chiffres, pris en eux-mêmes, peuvent le faire » On a là les principaux arguments qui participent de l'application de la psychologie scientifique aux problèmes de l'OP.

## RETOUR À L'HISTOIRE

E. Toulouse et l'équipe des pionniers Pieron, Lahy, Laugier, Fontegne... se verront d'ailleurs sollicités par le Ministère du Travail dès 1904 puis en 1910 pour la sélection de linotypistes et en 1913 pour les conducteurs de tramway. La 1<sup>re</sup> connexion entre psychologie et orientation est alors faite et, préfigurant la circulaire de 1922, dès 1920 à la demande du même ministère, les offices régionaux de placement procèdent à des essais d'OP. En 1921 des sections d'orientations sont mises en place dans une trentaine de villes et les examens d'orientation touchent 4000 jeunes.

Les chambres de métiers (issues des chambres de Commerce), qui favorisaient les initiatives locales en matière d'apprentissage seront le 1<sup>er</sup> point d'ancrage institutionnel des offices d'orientation créés par la circulaire de 1922. En 1936 ils seront 70. Entre temps, en 1928, un institut de formation de Conseillers d'Orientation Professionnelle est créé : l'INETOP<sup>7</sup> ; l'orientation Professionnelle est devenue une réalité.

---

7. INETOP : Institut National d'Étude du Travail et d'Orientation Professionnelle.

Le système va se développer régulièrement en parallèle avec l'éducation professionnelle jusque vers 1930, puis s'accélérer en liaison avec la crise économique de 1929 et le chômage consécutif. Il ne s'agit plus alors de renforcer le diagnostic car il n'est plus question de répartir une main-d'œuvre insuffisante mais de sélectionner les plus aptes parmi une population potentiellement en surnombre.

En 1936 le public concerné par les offices d'orientation avoisine 50 000 soit 10 % du flux de sortie des écoles primaires. Ils sont très disparates, tant leur structure et leur public sont liés aux particularités locales. La normalisation viendra après, avec l'essor de l'appareil éducatif et notamment la loi de 1937 sur l'apprentissage suivie du décret-loi du 24 mai 1938 sur l'orientation professionnelle.

L'intention politique sous-jacente est alors claire : les textes laissent transparaître l'intérêt du travailleur et de l'apprenti, il ne s'agit plus d'imposer un choix mais de rendre obligatoire une consultation où l'on décèlera non seulement des aptitudes mais aussi des contre-indications et sera assorti en fin de compte de conseils – le certificat d'orientation professionnelle devient obligatoire à partir de 1939 via les centres d'OP pour tous les jeunes envisageant un apprentissage.

Le décret du 2/09/1939 va élargir de façon décisive le champ d'action en amont de l'insertion : tous les élèves en fin de scolarité dans les Ecoles Primaires publiques doivent être soumis à un examen d'OP par un centre d'OP habilité. C'est l'orientation unifiée en même temps que la pénétration dans l'Ecole... et la préfiguration de ce qui perdure dans l'activité dévolue aux actuels CIO. Le diplôme de l'INETOP devient obligatoire pour les Conseillers d'Orientation Professionnelle.

Le phénomène orientation professionnelle est si important à cette époque que pour l'exposition internationale de Paris en 37, un stand lui est dédié dans le pavillon de l'enseignement... préfiguration de nos forums sur les professions !!

Pour être complet sur la période, signalons que le Bureau Universitaire de la Statistique, le BUS (établissement privé) naît en 32 : sa vocation, information et orientation des lycéens, étudiants et travailleurs intellectuels. Il s'adresse à un autre public. Sa contribution à l'orientation est indispensable d'autant que pour notre propos en plus d'information il travaillera beaucoup à la recherche de méthodes d'investi-

gations psychologiques pour l'enseignement secondaire et supérieur futur champ d'intervention des Conseillers d'Orientalion. Des conseillers psychologues y travaillent déjà... pour des examens psychologiques d'aide aux pratiques en direction des professeurs, des parents, des élèves. Public en 54, l'établissement sera remplacé en 70 par l'ONISEP car l'évolution de l'OP l'amenait à faire double emploi.

C'est sur ce modèle plutôt « psychotechnicien » du « conseiller en blouse blanche » que l'orientation va se développer, jusqu'à la décisive réforme de l'enseignement public (réforme BERTHOIN de 1959). Malgré une pratique désormais en partie de type « information » suite à un texte de 1956 qui préconise cette mission relativement aux professions et à leur accès. La réforme de 1959 vise à adapter des structures éducatives d'enseignement vieilles au regard d'une infrastructure économique aux exigences largement renouvelées depuis l'après-guerre. L'enseignement secondaire doit se généraliser et l'orientation est directement concernée : en novembre 1960 les Centres et les conseillers deviennent « d'Orientalion Scolaire et Professionnelle » (COSP) et la dimension éducative des tâches apparaît selon une formulation de nos jours encore significative : « favoriser l'adaptation par l'éducation des choix ».

C'est une période très importante, riche en questionnements chez les professionnels qui, partis d'une conception simple de l'orientation vue comme « l'échec au hasard » grâce à l'évaluation d'aptitudes stables permettant pronostic et conseil se retrouvaient dans les collègues à observer dans le cycle... d'observation (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>) et au-delà, au travers d'investigations diverses, d'informations et d'entretiens documentaires auprès des élèves, à participer activement à l'orientation des jeunes dans le cycle... d'orientation (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>). A cette époque il est fréquent de considérer le conseiller comme un testeur qui dans les Conseils de classe peut se doubler d'un empêqueur d'orienter en rond par sa référence à des caractéristiques individuelles plus ou moins mystérieuses : les aptitudes (potentielles, souvent) infirmant les observations quantitatives des enseignants. Cette propension à mener une action visant à plus d'équité dans un système qui commence à imposer sa logique administrative rendra parfois peu aisée la vie dans l'institution tant la participation aux conseils de classe, voulue ou subie, amènera à s'impliquer dans la discrimination scolaire qu'ils provoquent en 5<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> notamment.

## ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET PSYCHOLOGIE À PARTIR DES ANNÉES 60 ?

On observera jusqu'aux années 70 la coexistence des méthodes diagnostiques psychométriques et des méthodes éducatives d'information, toutes deux en direction de l'adaptation des élèves mais chacune avec ses modalités propres et en opposition. Dans le premier cas, actions collectives (tests, entretiens) dans les établissements : l'efficacité supposée est alors confondue avec le nombre d'élèves qui feront l'objet d'une intervention plus ou moins anonyme. Dans le second cas un travail plus intensif : examens psychologiques et information individualisée avec une connaissance approfondie (?) des individus garants de la qualité des conseils. Ajoutons dans ce dernier cas la subsistance d'interventions au CM2 – les psychologues scolaires ne sont pas encore très nombreux – pour des examens individuels principalement de l'efficacité intellectuelle qui ne se font plus avec l'échelle de Binet-Simon des années 1910 mais dans le même esprit, celui d'une mesure globale de l'intelligence.

La conception extensive a progressivement régressé, du fait des progrès de la psychologie différentielle. En effet on n'a plus pu croire qu'il était possible de déduire d'informations recueillies sur des groupes, la conduite à tenir dans le cas d'une personne particulière. Cette prise de conscience a conduit à un certain désarroi, car le nombre insuffisant de conseillers ne permettait pas facilement l'individualisation du travail. C'est à ce moment que les pratiques liées à l'entretien de conseil se teintèrent de références à la psychanalyse avec l'importance accordée à « l'affectivité de la relation ». A travers la « dynamique des groupes » l'entretien se transforma et (influence de mai 1968 ??) certains conseillers introduisirent de nouvelles attitudes avec notamment la Gestalt, la Bio-énergie. Limités ces essais aux frontières de l'inconscient montraient la déstabilisation des esprits face au constat des limites d'anciennes pratiques désormais inadaptées aux nouveaux publics. On aurait pu ajouter la tentation psychothérapique en direction des cas individuels pour citer les effets pervers du repli sur l'individualisation de la relation (effet de balancier compensateur face aux commandos de « testeurs » dans les classes, qui avaient prévalu !).

Les transformations signalées dans les pratiques un peu avant 1970 vont aboutir à une forme d'activité qui fondamentalement entre les textes de 1971 qui créent les Centres d'Information et

d'Orientation (CIO) et les Conseillers d'Orientation (CO) – et les textes de 1990 et 1991, ont plus changé d'échelle que de nature en tentant de s'adapter à une réalité sociale et économique ayant conduit à la massification des problèmes. Le fait le plus significatif sera la création du DECOP<sup>8</sup>, reconnaissance, *a posteriori* d'un corps qui se sera longtemps battu pour cela. Signalons que dans cette phase le côté éducatif de l'orientation va s'ancrer définitivement par le biais de l'observation continue et de l'aide à la réussite scolaire, mais en 1991 la référence aux aptitudes va disparaître, la dimension informative se maintenant forte depuis 1970 (création de l'ONISEP<sup>9</sup> et du CEREQ<sup>10</sup>).

Il existe d'ailleurs un texte de 1980 qui préconise l'équilibre entre l'observation des élèves et leur information sur un plan collectif et l'aide individuelle auxquelles elles doivent aboutir.

C'est en 1991 que la terminologie se précise dans les textes et oriente davantage les pratiques : une mission désormais essentielle est l'aide à l'élaboration des projets scolaires, universitaires et professionnels des élèves et des étudiants. Une fois encore les textes ont entériné des pratiques assez répandues quand on sait que dès 1975 des approches éducatives de l'orientation à caractère psychologique ont été réalisées tant dans le cadre de l'ADVP (originaire du Québec) : Activation du Développement Vocationnel et Personnel de Pelletier et Bujold que de la PPPP : Psycho-Pédagogie du Projet Personnel de Legres et Pemartin. Cette évolution va conduire au début des années 1990 les COP à jouer un rôle de médiateur vis-à-vis des enseignants afin qu'ils prennent le relais de pratiques pédagogiques de type « éducation des choix » auprès de leurs élèves laissant plus de temps aux Conseillers pour se consacrer à l'accompagnement individualisé des jeunes. Les personnes qui ont lu Geneviève Latreille<sup>11</sup> et ses analyses visionnaires se souviendront de la référence faite il y a plus de 30 ans à la dimension d'accompagnement des jeunes :

« Les Conseillers d'Orientation aujourd'hui et demain se veulent donc moins experts d'un (ou plusieurs) diagnostics d'aptitudes (même bien menés) mais comme les éducateurs de l'adaptabilité à la vie des jeunes et des groupes ; éducateurs, ils souhaitent non distribuer des recettes préfabriquées mais

8. DECOP : Diplôme d'État de Conseiller d'Orientation Psychologue.

9. ONISEP : Office Nationale d'Information sur les Enseignants et les Professions.

10. CEREQ : Centre d'Étude et de Recherche sur l'Évolution des Qualifications.

11. Voir bibliographie.

mettre ceux qui leur sont momentanément confiés en mesure de résoudre le plus possible par eux-mêmes leurs propres problèmes d'adaptation socio-professionnelle ».

Actuellement, les pratiques psychologiques mises en œuvre dans ce cadre peuvent amener à la passation d'épreuves standardisées et de questionnaires mais pour fournir à un moment opportun une information sur lui-même à un consultant qui la souhaite. Ce moment peut aussi être au sortir de l'école, dans le cadre de l'aide à l'insertion et des bilans de compétence, version moderne mais illusoire d'une OP sans emplois déterminés et stables !

Ces pratiques nécessitent une forte individualisation de la relation et des activités centrées sur la personne au cours desquelles l'apport d'information tant sur elle-même que sur l'environnement doit conduire à des prises de conscience et à des comportements tendant à l'adaptation. Quand on connaît l'expansion de l'offre d'orientation mercantile tous azimuts suscitée par les désarroi individuels, et l'utilisation mécaniste d'épreuves de type psychologique, il y a urgence pour les professionnels à se démarquer et à résister !

## CONCLUSION

Les quelques repères historiques fournis ont montré que la fonction d'orientation s'est largement complexifiée depuis l'original problème de l'Orientation Professionnelle. Le système d'orientation a toujours joué un rôle central dans la reproduction et la répartition du travail de la société. Dans le sillage du système éducatif il s'est ajusté à l'évolution technologique et économique, et les pratiques des professionnels se sont structurées dans un rapport constant à la psychologie, à ses méthodes et à ses modèles théoriques (qu'elle soit scientifique, appliquée, différentielle, clinique, pédagogique...) mais sans jamais se déconnecter des réalités socio-économiques. Dans les années 1960, du plein emploi c'est le temps de l'expertise diagnostique et pronostique, « le conseiller-expert en aptitudes » (R. Ballion) avec sa valise pleine de tests, son chrono et ses étalonnages – il est clairement identifié. Dans les années 1970 plus d'expertise de ce type mais évaluation des possibilités de développement des compétences personnelles car avec l'évolution des techniques de production, il va falloir être mobile, on ne fera plus le même travail toute sa vie au même endroit. Apparaissent alors les techniques d'aide à l'élaboration des choix et dans la valise il y a

plus de brochures ONISEP et de questionnaires que de tests. On circule davantage dans les classes. La psychopédagogie est arrivée, le conseiller globalement est identifié « informateur ».

Pendant les années 1980 et actuellement encore — la prévision étant de plus en plus difficile — le curieux objectif, dans un tel contexte, d'autonomie (?) du projet de l'élève émerge. Dans la formulation aide à l'élaboration de projet on perçoit mieux l'identité psycho-éducative du COP.

... Et la valise ?

Elle a pu se transformer en micro-ordinateur portatif plein de LAO (Logiciels d'Aide à l'Orientation) qui peuvent à eux seuls réunir les contenus des valises précédentes. (Tests psychologiques, Questionnaires d'intérêt, de personnalité méthodologie psychopédagogique d'aide à la décision, information-statistique...) Ces nouveaux outils très utiles resteront des outils improbables si l'utilisation guidée par le professionnel, n'est pas réalisée dans le cadre de la personnalisation de la relation d'aide.

Finalement la variabilité des pratiques, des identités perçues n'a pas été un obstacle à la longévité des « Orienteurs » devenus COP et c'est plutôt à l'adaptabilité et à la créativité que l'on doit la survie d'un corps — toujours en péril — marginal, considéré parfois comme superflu.

Pour en terminer avec le propos initial il conviendrait de revenir sur le problème de vocabulaire lié au mot « PSYCHOLOGUE » et à ses multiples connotations qui font que chacun l'entend en fonction de son filtre personnel (professionnel ou non, usager ou non etc...) de ses *a priori*, de ses possibles appréhensions... En effet si ce terme bref, mais trop lourd de sens, devait être développé aux côtés de Conseiller d'Orientation nous pourrions avoir la périphrase suivante : « le professionnel qui porte attention à la personne dans toutes ses dimensions, en tant que point de convergence et d'interaction de tout ce qui la détermine dans son environnement et à travers son histoire ». Il paraîtrait vain alors de chercher à savoir si les pratiques sont de nature psychologique ou non, la définition l'affirmant par essence.

Les conseillers ont certes évolué, mais dès l'origine, ils ont su développer — quelles que furent leurs techniques — un travail centré sur la Personne. Médiateurs entre aspirations individuelles et contraintes extérieures ils s'efforcent toujours de réaliser l'accompagnement des jeunes de l'adaptation scolaire à l'aide à l'insertion ... Qu'en sera-t-il bientôt de l'Ecole — point de convergence fort des

problèmes générés par les évolutions économico-sociales, quand, dans un document d'orientation adopté par la Commission Européenne le 1<sup>er</sup> octobre 1997, et où il n'est question que d'employabilité, flexibilité, mobilité, temps partiel, on parle de réorganiser les systèmes éducatifs en fonction des besoins du travail ?

Rien de bien nouveau depuis 1920 si ce n'est que ce ne seront plus les politiques nationales qui décideront réellement à ce propos et par conséquent les professionnels porteurs de pratiques psychologiques d'aide aux personnes, risquent d'être – encore plus – gênants avec leur penchant humaniste désuet et hors sujet mondial. Seront-ils récupérés pour faire comme à l'origine, du testing à visée de sélection ? ou/et seront-ils tolérés à dose homéopathique dans le Système comme bonne conscience des décideurs ? Vision pessimiste ? Espérons, mais la réalité du corps des COP en France va depuis quelques années dans le sens de la baisse des effectifs... Puisse l'adaptabilité dont ils ont fait preuve jusque-là, les aider à franchir l'étape difficile qui se profile sans perdre leur âme ni leur... psychologie.



## BIBLIOGRAPHIE

- BALLION, R. *Evolution de la fonction d'Orientation*. Commission des Communautés Européennes.
- CAROFF, A. (1987), *L'organisation de l'Orientation des jeunes en France*. E.A.P.
- DANVERS, F. (1987), *Activités de Conseil en orientation de 1914 à nos jours*. E.A.P.
- GENTIL R. et SERRA N., *La fonction de COP des CIO*, « les Dossiers d'Education et Formations », MEN - DEP (à paraître).
- HUTEAU, H. ; LAUTREY, J. (1979), « Les origines et la naissance du mouvement d'Orientation », in *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, n° 1.
- LATREILLE, G. (1965), « Les conditions du travail de demain », in *L'Ecole des Parents*, n° 1, Paris.
- MENRT (Dir. de l'évaluation et de la prospective). Note d'information 97-43 oct. 97, « La fonction de C.O.Psy. des Centres d'Information et d'Orientation ».
- PITHON, G. « La psychologie, les psychologues et les autres », *Bulletin de psychologie* tome XLV (13-15).
- PITHON, G. « La construction sociale de l'identité professionnelle: Le "cas" des psychologues ! », in *Les projets des jeunes, une question d'identité* (ADAPT-SNES).
- POUR: *Revue de la Fédération Syndicale Unitaire* de Nov. 97 « Psychologue de l'Education ».
- REUCLIN, M. (1971), « Naissance de la psychologie appliquée », in M. REUCLIN, *Traité de psychologie appliquée* J.1, Paris : PUF (11-52).



- SOLAZZI, R. (1989), « L'orientation d'hier à aujourd'hui », *Cahiers pédagogiques*, n° 271.
- TOULOUSE, É. ; VASHIDE, N. et PIERON, H. (1904), *Techniques de psychologie expérimentale*.  
Paris : Dorin.
- Les revues professionnelles telles que le *Bulletin de l'ACOF* devenu *Question d'Orientation et l'Orientation Scolaire et Professionnelle* sont une mine d'informations sur les pratiques de l'ACOF.
- Revue Sciences Humaines*, déc. 97, Hors Série, *Les Psychologues*.